

Nous utilisons des cookies de mesure d'audience sur ce site. En cliquant sur "OK" ou en cliquant sur un lien de cette page, vous nous donnez votre consentement pour leur utilisation

OK

# Energie photovoltaïque. La commune de Langouët (35) expérimente une boucle énergétique locale

✚ Véronique Mignant, le 07.09.2020

**Depuis peu, la loi autorise les collectivités à produire, mais aussi distribuer à ses habitants, de l'énergie renouvelable produite localement. La commune de Langouët, 600 habitants, située à une vingtaine de kilomètres de Rennes, a installé à proximité de la mairie, un tracker photovoltaïque. L'électricité ainsi produite servira, à terme, à l'ensemble de ses riverains.**



A+

A

A-

Devenues populaires depuis la loi du 24 février 2017 sur l'autoconsommation collective, les boucles énergétiques locales partagent et échangent de l'énergie entre de multiples acteurs. Fournisseurs, distributeurs, entreprises, bailleurs, collectivités et particuliers s'organisent en une communauté d'intérêts pour partager l'énergie produite. **Ils ajustent ainsi leur consommation en temps réel, évitant surproduction comme surconsommation.** Une formidable économie énergétique circulaire.

## Réaliser un circuit court de l'énergie

Commune de 600 habitants, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Rennes, Langouët appartient à la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné. Cette intercommunalité est engagée de longue date dans la démarche de « territoire à énergie positive » et elle est **signataire depuis 2020 de l'un des premiers Contrats de Transition Ecologique en Bretagne.**

Le projet de Langouët est, selon la collectivité, le premier projet d'autoconsommation collective en Bretagne mené directement par et avec les habitants (un projet équivalent dans le Morbihan regroupe des activités artisanales). **Un tracker photovoltaïque**, placé sur un poteau pivotant de 3,5 mètres de haut, a été installé **par**

**Energ'iv** à côté de la Mairie. Il compte **75 m<sup>2</sup> de panneaux solaires** et suivra la courbe du soleil afin de **produire chaque année 19 MWh d'électricité renouvelable**.

Un quart de la production sera consommée directement par la Mairie et l'école de Langouët. Dans cette première phase, le reste sera distribué en circuit court à une dizaine de riverains regroupés dans l'association Solai Lann Coat. Ces consommateurs auront accès à une **énergie locale à un prix compétitif, environ 16c€/kWh**, et surtout stable dans le temps. « *Si les besoins sont inférieurs à la production, le surplus sera vendu à Enercoop, souligne les représentants d'Energ'iv, filiale du Syndicat Départemental d'Énergie 35. Le comptage de l'énergie et la répartition de l'énergie produite localement est assuré par Enedis.* » Tous les membres de l'association auront un accès au suivi de la production et de la consommation et d'un accompagnement de l'ALEC du Pays de Rennes pour augmenter le taux d'autoconsommation.

S'agissant d'un projet expérimental concourant au déploiement des réseaux électriques intelligents en Bretagne, il a été labellisé **SMILE- smart grids** et a bénéficié d'une subvention du Conseil Régional sur l'investissement. Pour la Mairie, si le test est concluant, le but est d'étendre ce service à un plus grand nombre d'habitants, en utilisant les panneaux photovoltaïques existants et futurs de la commune. **Le tracker photovoltaïque sera inauguré officiellement le vendredi 18 septembre en présence de l'ensemble des partenaires.**

## ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

→ JE M'ABONNE

A+

A

A-

FILIÈRES INDUSTRIELLES ENERGIES

ILLE-ET-VILAINE (35)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE